



Je souhaite
bénéficier
de visites



Je souhaite
devenir bénévole



Je souhaite
obtenir plus
d'informations

Je contacte

le Centre Social et Culturel Edouard Bantigny
Rue Maurice Leblond 59550 LANDRECIES

03 27 84 73 95 / 06 35 53 19 30

demander Mme Brigué Martine
Coordinatrice du projet



Je vous visite

Des bénévoles pour partager
un temps convivial !



Pourquoi ?

Pour un meilleur " bien-être ", **un temps d'échange partagé**, recréer du lien social, un dialogue.

Sous l'impulsion de la démarche Communauté amie des aînés de la Communauté de communes du Pays de Mormal est né un partenariat avec les différentes institutions d'intervention à domicile (MSA, SSIAD...) et les espaces de vie sociale du territoire **afin de répondre au besoin de rompre l'isolement chez nos aînés.**

Pour qui ?

" Je vous visite " est un dispositif **en faveur des personnes âgées** résidant la Communauté de communes du Pays de Mormal **isolées ou souffrant du sentiment d'isolement.**

Je vous visite permet...

- **De rompre l'isolement**
- **Passer un moment agréable**
- **Se divertir**
- **Echanger, communiquer**



Comment ?

Porté par le Centre social et culturel de Landrecies, ce dispositif propose des temps de visites au domicile de la personne demandeuse **entièrement gratuits**, fondés sur le bénévolat actif et participatif de personnes sensibilisées et de toute confiance.

Solidarité, écoute, partage, respect, confidentialité et empathie sont les fondements de cet engagement.

- 🏠 **Une première rencontre** avec la coordinatrice du réseau de bénévoles est prévue au domicile de la personne à visiter afin de l'informer, de répondre à ses questions et de connaître ses attentes.
- 🏠 **Puis une seconde visite** est programmée avec deux bénévoles afin de se présenter, de faire connaissance et d'harmoniser les temps de visite.
- 📅 **Un emploi du temps** est établi selon les disponibilités de chacun, le jour, l'heure, la durée, la fréquence des visites y seront inscrits.
- 📄 **Un contrat d'engagement** est signé par les bénévoles, par la personne à visiter et par la coordinatrice afin de formaliser et cadrer l'intervention des bénévoles mais également les devoirs et droits de chacun.